



**COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 05 SEPTEMBRE 2012**

**Sont présents :**

Philippe ROUSSEAU, Pierre TISSEUIL, Chantal FOUBLE, Philippe ROUX , Elisabeth LE GALLES, Christophe CHOUX, Denise BAROMYKINE.

Excusés : Alain MILLION, Patrice LASSERRE.

Absents : Fabrice COMPAGNON, Marc BARANGER, Guillaume CHAUVIN.

**✚ TRAVAUX EN COURS**

**Base de Vaires**

Le 5 juillet 2012, une réunion s'est tenue en Mairie de Chelles avec le vice président du Conseil Régional & Maire M. Jean Paul PLANCHOU, les membres du collectif de défense et du Conseil participatif Marne & Chantereine.

Pierre TISSEUIL en sa qualité de Vice Président de l'association et coprésident du Conseil Participatif Marne et Chantereine y participait. Concernant ce projet, il a mis l'accent sur le respect de la loi sur l'eau, le maintien de l'ouverture du site du lac au grand public et l'aspect environnemental respectant les quartiers en bordure et la biodiversité. Il a par ailleurs fait un parallèle avec le problème du retard de l'agrandissement du bassin de compensation du triage sud pour lequel la loi sur l'eau n'est toujours pas appliquée. Monsieur PLANCHOU nous a indiqué que ce dossier dépendait de Monsieur PARNY Vice Président régional chargé des sports à qui il nous a proposé de s'adresser. Il est toutefois resté attentif à nos réflexions et demandes en nous conseillant de demander des précisions à Monsieur PARNY notamment sur l'application de la loi sur l'eau et sur la pratique des sports nautiques par les adhérents d'associations dans la partie sud du lac. De plus, il a émis quelques réserves quant à la réalisation du projet qui pourrait être lié aux contraintes budgétaires gouvernementale. Ce site mérite à son avis de rester ouvert au grand public et aménagé pour le tourisme social régional.

Ce dossier demande aussi quelques éclaircissements quant à la construction d'un village métissé proposé par l'architecte CASTRO : ce projet n'a pas été évoqué lors de la présentation où il ne figure pas, ni lors de la réunion avec M. JP PLANCHOU

Le 06 juillet 2012, présentation sur la base de Vaires du projet de base nautique par le Président de la Région Ile de France. Les membres des Associations formant le collectif de défense du lac de Vaires sont présents, Pierre TISSEUIL représente l'AHZP.

Il est prévu de séparer le lac en deux parties: un grand bassin de forme rectangulaire côté Nord pour les entraînements « haut niveau » d'aviron, une partie au Sud destinée aux associations pour différentes activités (voile, planche à voile, canoë...). Ces parties seraient séparées par des plots au milieu du lac.

La grande tour de contrôle actuelle serait déplacée ou remplacée par une tour en avancée au milieu du bassin côté départ et arrivée. Il est prévu une rivière d'eau vive et de l'hôtellerie.

Tous ces travaux sont évalués à 65 millions d'euros dont 42 millions à la charge de la région et le reste pour l'état. A noter que 20 millions ont déjà été dépensés.

L'appel d'offres est lancé pour les études.

**Réunion avec 3 Moulins habitat**

Pierre TISSEUIL rend compte de son entretien avec Madame Gaillard responsable de l'Agence.

Principaux dossiers abordés au cours de l'entretien : Réhabilitation des garages, problèmes de stationnement dans le secteur, Ordures ménagères et encombrants, locaux commerciaux inutilisés.

➤ **Réhabilitation des garages :**

Plusieurs possibilités sont évoquées :

Prise en charge du terrain par la Mairie : Madame Gaillard n'y est pas opposée. Cependant, ces terrains ne peuvent pas être cédés pour l'euro symbolique mais au prix du marché. Pierre TISSEUIL fait connaître la position de l'AHZP qui émet des réserves sur cette possibilité : les garages liés aux appartements, s'ils sont réhabilités et sécurisés devraient être attribués aux locataires à un prix raisonnable permettant ainsi de libérer des espaces occupés de manière archaïque. Madame GAILLARD indique que les garages déjà réhabilités se sont rapidement loués à des locataires et qu'il y a une grande demande en la matière.

Pierre TISSEUIL s'étonne donc qu'il ne soit pas procédé sans plus attendre à la réhabilitation des autres. Madame Gaillard répond qu'il s'agit là de choix budgétaires pour lesquels cette opération n'a pas encore été considérée comme prioritaire. La solution qui paraît simple ne l'est donc pas mais Madame GAILLARD pourrait, en attendant demander le ravalement de la façade des garages. A suivre.

➤ Problématique du stationnement dans le secteur :

Pierre TISSEUIL rend compte des discussions sur ce sujet au niveau de l'association et notamment du développement anarchique du stationnement dans le secteur lié à la non occupation des garages qui s'ils étaient occupés libèreraient d'autant de l'espace.

Par ailleurs, il souligne que cette problématique du stationnement pourrait s'empirer du fait que les copropriétés riveraines clôturent ou vont clôturer leurs espaces de parking.

Madame GAILLARD est très consciente des gênes occasionnées et s'emploiera à convaincre sa hiérarchie sur cette problématique.

➤ Ordures ménagères et encombrants :

Madame GAILLARD me fait connaître que les poubelles des ordures ménagères sont sorties la veille au soir par un employé 3 Moulins : il n'y a, à son sens plus de problème.

En ce qui concerne la dépose des encombrants devant le « porche », les locataires ont été invités ne les sortir qu'au dernier moment mais des personnes autres que les locataires y déposent parfois des encombrants à n'importe quel moment. Les services de Madame GAILLARD surveillent de près et interviennent si nécessaire, ne souhaitant pas voir leurs abords souillés.

➤ Locaux commerciaux :

La boulangerie n'appartient pas à 3 moulins Habitat.

Madame GAILLARD souhaiterait louer les locaux disponibles mais ne trouve pas preneur. Elle indique des contacts avec la Mairie pour utiliser ces locaux comme crèche de jour ou halte garderie. (*Monsieur Noyelles Maire de VAIRES m'a confirmé cette possibilité mais doit visiter avant toute décision*).

Je fais part de mon scepticisme quant à l'utilisation de ces locaux pour des commerces de bouche pour lesquels l'expérience de la boulangerie montre les difficultés rencontrées. J'indique qu'à mon sens, s'orienter vers des professions libérales (médecins, kiné,...) ne doit pas être oublié.

Je fais connaître à Madame GAILLARD l'existence du service « Economie et Emploi » de la CAMC qui pourrait peut être l'aider dans sa démanche de recherche avec Monsieur BOUCHEAU Directeur du service.

## **Place de l'Europe**

Philippe ROUSSEAU fait remarquer que les « bites » en béton ont été enlevées entre les 2 immeubles et les voitures se garent entre ceux-ci, problèmes pour les pompiers, et cela risque de dégénérer.

## **Entretien du PARC**

La tonte n'a été faite qu'aux bords des allées, pour faire une fauche tardive pour la biodiversité des plantes et des oiseaux. (Entretien fait par une société privée). La ville de Vaires a repris l'entretien de la ZAC mais manque de personnel.

Cf lettre de réponse de Monsieur NOYELLES à Pierre TISSEUL suite à un courrier concernant le parc.

## **🚧 TRAVAUX A METTRE EN OEUVRE.**

Demander à la Mairie la salle des Pêcheurs pour l'AG le vendredi 19 octobre 2012 (Mme Denise BAROMYKINE) se renseignera sur la capacité de personnes pour le LCR au cas où nous n'aurions pas de local.

## **🚧 COMPTES 2011 / 2012**

Le Bilan des comptes présentés par Christophe CHOUX est équilibré : il sera joint à la convocation de l'AG.

Fin de la Séance 23 h 15

Ci-dessous, article de la région ILE DE France résumant cette présentation sur son site internet : <http://www.iledefrance.fr/les-dossiers/sports-loisirs-tourisme/lile-de-france-se-prend-aux-jeux/vaires-torcy-futur-pole-dexcellence-du-kayak-et-de-laviron/>

## Vaires-Torcy, futur pôle d'excellence du kayak et de l'aviron

D'ici à 2015, après réaménagement total, la base de loisirs régionale sera dotée de deux parcours en eau vive pour le sport loisirs et de haut niveau.



Vaires-sur-Marne (77) a beau ne pas être devenue base olympique en 2012, elle a toutes ses chances de devenir un pôle d'excellence du canoë et de l'aviron. La base de loisirs francilienne, qui aurait été un lieu de compétition si Paris avait organisé les jeux Olympiques cet été (au lieu de Londres), va en effet bénéficier d'un réaménagement complet pour accueillir des installations sportives de haut niveau. Ce projet, mené par la Région, a pour objectif de faire de Vaires-Torcy à la fois une base de plein air et de loisirs et un pôle d'excellence sportif, le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement et du développement durable.

### Athlètes de haut niveau

Située au cœur de Marne-la-Vallée, Vaires-Torcy permet, depuis 1991, aux Franciliens de pratiquer les sports nautiques, de raquette ainsi que le golf et l'équitation. Elle accueille également les athlètes de haut niveau en canoë-kayak et en aviron. La base comprend en effet un plan d'eau de 180 ha aménagé pour la pratique de ces deux sports, aux normes internationales. Les structures d'entraînement et de formation y sont animées par les fédérations d'aviron et de canoë-kayak.

### Centre d'expertise de la pagaie

Le projet de réaménagement choisi a été retenu en mars à l'issue d'un concours mettant en lice cinq cabinets d'architectes. Côté sports d'eau vive, deux rivières artificielles vont être aménagées au bord du lac, pour la pratique du slalom en kayak. L'une sera réservée aux sportifs de haut niveau, l'autre au sport-loisir. Au milieu de l'actuel plan d'eau, sera érigée une « tour d'arrivée » qui permet de contrôler l'ordre d'arrivée des courses de bateau.

En outre, la proximité de l'université de Marne-la-Vallée permettra la collaboration, au sein d'un « centre d'expertise de la pagaie » installé sur la base, de chercheurs et de sportifs de haut niveau pour améliorer les performances de cet accessoire essentiel. Mais Vaires-Torcy, ce n'est pas que les sports d'eau. Les installations dites « sèches » vont, elles aussi, être repensées. L'espace de sport de raquettes actuel (10 courts de tennis, quatre de squash et quatre de badminton) va être agrandi et déplacé. Enfin, pour compléter cette offre sportive et de loisirs, un centre de remise en forme et un hôtel devraient être construits autour du plan d'eau. Les travaux, qui démarreront en 2013 et seront menés par tranches, devraient être terminés en 2015.

Photos : © Bar Floréal Photographie

## Subvention

La Région a attribué 43 millions d'euros pour les travaux.